



La phrase élémentaire en arabe par rapport au français : quelles incidences sur l'apprentissage en FLE ?

The elementary sentence in Arabic versus French: what impact on learning in FLE?

Mohamed Lamine BENDAOU

ENS El-Gaid Saleh, Bou-Saâda (Algérie)

laminebmlk@yahoo.fr

Résumé:	Informations sur l'article
<p><i>Le présent écrit se base essentiellement sur une étude antérieure que nous avons consacrée aux erreurs d'interférences syntaxiques des apprenants algériens en FLE. (Voir thèse Bendaoud Mohamed Lamine, 2019). Face à l'ampleur du phénomène, certaines questions s'imposent : Comment pouvons-nous décrire ces erreurs ? Comment les expliquer et les classer ? Pouvons-nous les prévoir en amont en étudiant les différences et les similitudes entre les deux systèmes syntaxiques français et arabe ? Et enfin, Comment peut-on y remédier dans une situation d'enseignement/apprentissage ? Telles sont les questions auxquelles nous essayerons, dans cet article, d'apporter des éléments de réponse.</i></p>	<p>Received</p> <p style="text-align: right;">02/11/2021</p> <p>Accepted</p> <p style="text-align: right;">28/09/2022</p>
	<p>Mots-clés:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Apprenants algériens ✓ Complément spécifique ✓ Phrase élémentaire ✓ Syntaxe
Abstract :	Article info
<p><i>This writing is essentially based on a previous study that we devoted to the syntactic interference errors of Algerian learners in FLE. (See Bendaoud Mohamed Lamine thesis, 2019). Given the magnitude of the phenomenon, some questions arise: How can we describe these errors? How to explain and classify them? Can we predict them upstream by studying the differences and similarities between the two French and Arabic syntactic systems? And finally, how can this be remedied in a teaching / learning situation? These are the questions to which we will try, in this article, to provide some answers.</i></p>	<p>Reçu</p> <p style="text-align: right;">02/11/2021</p> <p>Acceptation</p> <p style="text-align: right;">28/09/2022</p>
	<p>Keywords:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Algerian learners ✓ elementary sentence ✓ specific complement ✓ syntax

Introduction

Il n'est pas un secret qu'il existe d'importantes différences entre les deux systèmes grammaticaux français et arabe. Toutefois, il se trouve que ces divergences, et même si elles existent à tous les niveaux : sémantique, phonétique, morphosyntaxique, lexicologique, etc., elles deviennent beaucoup plus problématiques en matière de syntaxe étant donné que, en cas d'interférences entre les deux systèmes, l'acceptabilité même de la phrase se trouve être remise en cause avec toutes les incidences que cela pourrait avoir sur le plan sémantique et, par-là, sur l'intercompréhension de manière générale. Dans cette étude, nous allons nous focaliser principalement sur ces différences qui pourraient nous être d'une grande utilité en vue d'expliquer certaines déviations liées à l'interférence des structures de LM des apprenants arabophones sur leurs constructions syntaxiques en FLE. Nous essayerons également de voir dans quelles mesure ces divergences puissent-elle influencer sur l'apprentissage en FLE des apprenants algériens.

Bien évidemment, ces divergences -, au même titre que certaines similitudes - sont, vraisemblablement, le principal motif des erreurs d'interférence que les locuteurs non-natifs auraient tendance à faire, plus spécialement, en matière d'introduction du complément du verbe.

Cela dit, nous devons toutefois mentionner que, nous ne retiendrons pour les besoins de la description que les structures syntaxiques qui impliquent des compléments non adverbiaux (non circonstanciels) ; à savoir, les compléments du verbe.

1. Qu'est-ce que la phrase élémentaire ?

Pour Gross. M., la phrase élémentaire est constituée d'éléments de base indispensables à la construction d'une structure syntaxique cohérente et ayant un sens. C'est la phrase qui se construit autour du verbe, ce dernier, se présente comme étant le noyau de toute structure syntaxique élémentaire. IL requiert des arguments dont des compléments spécifiques (qui nous intéressent pour notre étude). Selon M. Gross, toutes les autres phrases qui découlent de la phrase élémentaire ne sont, en fait, que des transformations que cette dernière aurait à subir.

A ce propos, Gross M. (1990, P.90) dira que : « Lors de la construction du lexique-grammaire du français, la notion de phrase élémentaire a dû être précisée : il a fallu séparer les compléments que l'on retenait comme spécifiques du verbe de ceux que l'on considérait comme des adjonctions introduites pour des opérations générales ».

2. Le Complément spécifique du verbe

Pour Maurice Gross, seuls les compléments spécifiques du verbe peuvent être qualifiés de compléments essentiels. Il parle, à cet effet, de compléments directs ou à préposition « zéro », et de compléments indirects prépositionnels. Selon lui, ces types de compléments sont en général sources de pronoms préverbaux (Ppv), et sont impliqués dans des opérations de transformation comme le passif, la réflexivation, la symétrie, des conversions, des inversions, le causatif, etc. Ces compléments acceptent également des complétives (Qu P, ce CUQ P). De plus, ils devraient répondre aux interrogatifs qui, que ou quoi tout en excluant les adverbes interrogatifs comment, où, etc.

Selon Gross M., d'autres compléments prépositionnels pourraient avoir des caractéristiques voisines. On observe des objets indirects en *sur* (Gross, M. 1990) :

- a)- Max table *sur la venue de Luc*
 - * Max table
 - Sur quoi Max table-t-il ?
 - * (où + Comment) Max table-t-il ?
 - Avec *insister* ce complément n'est pas obligatoire :

- b)- Max insiste *sur* la venue de Luc
 Max insiste
 Sur quoi Max insiste-t-il ?

Insister sera néanmoins classé avec *tabler*, car on a considéré qu'il prenait le même complément en *sur*.

Seront également classés comme complément essentiel certains compléments en *par* comme dans l'exemple du verbe *remplacer* :

- c)- Max a remplacé le lit *par* un banc
 Par quoi Max a-t-il remplacé le lit ?
 * (où + Comment) Max a-t-il remplacé le lit ?

Les compléments symétriques en *avec*, souvent obligatoires (Borillo, A, 1971, cité Gross, M. 1990) font également partie de cette catégorie (Gross, M. 1990) :

- d)- Max a comparé le lit *avec* le banc
 = Max a comparé le lit et le banc
 Avec quoi Max a-t-il comparé le lit ?
 * (Où + Comment) Max a-t-il comparé le lit ?

A un autre égard, il existe également des compléments répondant aux adverbes interrogatifs et qui sont obligatoires (Ibid.) :

- e)- Luc va *dans* sa chambre
 * Luc va
 Où va Luc ?
 f)- Le montage se comporte bien
 * Le montage se comporte
 Comment se comporte le montage ?
 g)- Max a mis la réunion à dix heures
 * Max a mis la réunion
 Quand Max a-t-il mis la réunion ?

Le LADL retiendra également certains compléments de lieu qu'ils considèrent comme obligatoires, et ce malgré le fait qu'ils partagent beaucoup de propriétés avec les compléments facultatifs. Par exemple, le complément de lieu obligatoire du verbe *aller* est associé à une proposition infinitive locative :

- h)- Max va travailler *dans* sa chambre
 Où va Max ?

Travailler *dans* sa chambre

Cela s'observe avec d'autres verbes tels que *monter*, mais dont le complément de lieu est facultatif :

- i)- Max monte *dans* chambre
 Max monte
 Où Max monte-t-il ?
Dans sa chambre
 Travailler *dans* sa chambre.

3. Différences majeures entre les deux systèmes syntaxiques

Dans notre description, nous allons retenir essentiellement les différences qui existent entre les deux systèmes en ce qui concerne l'introduction du complément du verbe dans la phrase élémentaire car c'est à ce niveau-là qu'il y a les divergences les plus significatives.

3.1. Différences en matière de transitivité du verbe

A vrai dire ; un verbe arabe susceptible de rendre sémantiquement un verbe supposé correspondant en français n'aura pas forcément les mêmes propriétés syntaxiques, en particulier, en ce qui concerne l'introduction de son complément. Il arrive souvent que le complément indirect du verbe en français se trouve construit de manière directe dans la construction correspondante en arabe et vice versa. Dans d'autres cas, c'est tout à fait le contraire. C'est pour dire que les contraintes combinatoires des deux verbes supposés sémantiquement correspondants dans les deux langues peuvent être différentes.

Exemples :

- j)- Max a résisté à (la tentation + les envahisseurs)
Max Kawama Ø (el-raghba + el-ghuzaah)
k)- Le chien obéit à son maître
El-kalb yotiû Ø sayida#hu(poss)
l)- Max se rappelle de son passé
Max yatadhakar#u Ø maadhy#ih(poss)

Cela s'observe également dans le sens inverse. Exemples :

- m)- Amine sallama âla el-ra'iiss
Amine a salué Ø le président

Si on rajoute l'arabe dialectal algérien, on trouve également des cas similaires. Exemples :

- n)- El-mécanicien ymonti fi moteur
Le mécanicien monte Ø un moteur

3.2. Le placement du complément du verbe en arabe et en français

La langue arabe a cette particularité de pouvoir placer le complément indirect du verbe avant le complément direct avec omission de la préposition et cela sans recourir au procédé de la pronominalisation. Cela n'est pas permis par les structures syntaxiques définitives en français. Exemples :

- o)- Omar aâta kitab#an li Amina
Lit. Omar a donné un livre à Amina

Qui devient avec la transformation (tout en gardant le même sens) :

- o1)- Omar aâta ø Amina Kitaab#an
N₀ V C att COD

Cela n'est pas permis par les structures définitives des verbes en français. D'ailleurs, la construction correspondante est tout à fait inacceptable :

- o2)- *Omar a donné Ø Amina un livre

3.3. Flexibilité syntaxique du verbe arabe en ce qui concerne l'introduction de son complément

En français, les contraintes exercées par le verbe pour ce qui est de la sélection de la préposition sont très importantes contrairement à l'arabe où on constate un peu plus de souplesse. Et ce, que ce soit pour le choix de la préposition, ou même de l'emploi ou non de cette dernière. Nous en déduisons que le verbe arabe est beaucoup moins contraignant. Par exemple, en français on dira :

- p)- L'expérience aide le chercheur à vérifier les résultats.

Traduit en arabe comme suit :

- p1) El-tajriba tusaâd el-baahith (li + âla + fi) tamhiiss el-nataaij

Pour certains autres verbes en arabe, il y a possibilité même de supprimer carrément la préposition qui introduit le complément indirect sans que le sens de la phrase ne change. Exemples :

- q)- Pierre a besoin *de* matériel
 r)- Max joue *de* la guitare

Qui peuvent être rendus en arabe de deux manières différentes, avec ou sans le recours à une préposition, d'abord :

- r1)- Pierre yahtaaju ila adawa#at(pl)
 r2)- Max yaâzifu âla el-guitaar

Ou bien encore :

- r3)- Pierre yahtaaju Ø adawa#at(pl)
 r4)- Max yaâzifu Ø el-guitaar

Cela bien évidemment n'est pas possible en français étant donné que les constructions qui en découlent ne sont pas acceptables :

- * Pierre a besoin Ø matériel
 * Max joue Ø la guitare

3.4. Différences liées à la polysémie des verbes français /et ou arabes

Comme dans toutes les autres langues, le verbe français peut comprendre des sémantismes tellement élargis qu'on est obligé de le rendre par plus d'un verbe en arabe. Cela est également valable dans le sens inverse, c'est-à-dire un verbe arabe qui peut être rendu par plusieurs verbes en français. Prenons l'exemple du verbe *monter* dans la construction :

- s)- Pierre monte *dans* la voiture

Cette phrase peut être rendue en arabe de deux manières différentes en employant deux verbes différents, avec à chaque fois, une préposition différente :

- s1)- Pierre yarkabu *fi* el-sayaara

Mais également :

- s2)- Pierre yasaâdu *ila* el-sayaara

3.5. Différences liées au substantif complément prépositionnel

Certains substantifs supposés correspondants dans les deux langues, peuvent parfois avoir des sémantismes différents, et du coup, des constructions syntaxiques divergentes.

L'exemple qui suit nous montre très bien qu'il y a risque de confusion du fait que le mot El-kora puisse avoir aussi bien le sémantisme de *ballon* (objet : concret) que celui de *football* (activité : abstrait) :

- t)- Amine yalâbu *bi* el-kora(art.déf.)
 Amine joue *avec* le ballon
 u)- Omar yalâbu Ø el-kora + el-football)
 Omar joue *au* (ballon + football)

Cet amalgame de différences et de convergences sémantiques peut très facilement donner lieu à des erreurs syntaxiques du type :

* Omar joue Ø le football

3.6. Les notions de verbe, infinitif et V-n en arabe et en français

Entre l'arabe et le français, il y a d'importantes différences en ce qui concerne les acceptions qu'on donne aux notions dessus-citées.

Par exemple, en arabe, *el-masdar* (qui veut dire « la source » en français) est l'équivalent de l'*infinitif* du verbe en français mais également du substantif d'origine verbale (ce que M. Gross et le LADL appellent formellement *V-n*). La différence est d'abord conceptuelle car en français, c'est le verbe qui est censé engendrer des *V-n* (substantif par nominalisation du verbe). En arabe, c'est tout à fait le contraire (c'est le *V-n* « *el-masdar* » qui est à l'origine du verbe). De plus, l'ambiguïté même en français entre *V-n* et *infinitif* pourrait être à l'origine de beaucoup d'incompréhensions chez un apprenant arabophone non encore confirmé. L'apprenant aura souvent tendance à éviter l'emploi de l'*infinitif* qu'il n'arrive pas très bien à maîtriser. Exemple :

v)- Max a besoin *de* patienter
v1)- Max a besoin *de* patience

Toutes les deux rendues en arabe par une même construction :

v2)- Lit. Max yahtaj#u *ila* el-sabr

Nous voyons bien que la construction arabe rend les deux constructions françaises à la fois. C'est pour dire qu'*el-masdar* en arabe ne fait pas de distinction entre *infinitif* et *Vn*.

Cette confusion pourrait donner lieu à des erreurs du type :

*il faut *la construction* d'universités
Lit. Yajibu binaa'u jaamiâat

Au lieu de :

Il faut *construire* des universités.

3.6.1. Infinitif vs verbe conjugué en arabe

Les différences liées à l'*infinitif* apparaissent également à un autre niveau. En fait, il se trouve qu'en arabe, le mode infinitif du verbe se présente morphologiquement comme étant un temps de conjugaison (*el-mudhaariê*). De ce fait, nous nous attendons à ce que l'*infinitif* (*L'infinitif*, inerte morphologiquement en français, pose de sérieux problèmes à un arabophone qui tentera de le comparer avec les structures équivalentes en arabe. Il devra faire face au dilemme : *verbe conjugué* ou *V-n* ?) tel qu'il se présente en français (plus ou moins inerte par rapport à la conjugaison) se trouvera très souvent confondu avec *el-mudhariê* (temps de conjugaison en arabe qui équivaut aussi bien à l'*infinitif* qu'aux temps présents et aux temps futurs) en arabe. Exemple

w)- Pierre a décidé *de* partir

Pierre karrara *an* yadhehab (*V. conj*)

Dans cet exemple, la préposition *de* (dans un rôle de complément infinitif) est rendue par la préposition arabe *an*. Cette dernière peut être considéré en arabe, aussi bien comme équivalent à *de/à* complémentaires qu'à *que* de la complétive. C'est la raison qui expliquerait des erreurs d'interférences en emplois prépositionnels du type :

Pierre a décidé qu'il partira
Lit. Pierre karrara an yadhehab

Ou encore :

* Pierre a décidé la partance
Lit. Pierre karrara el dhahaab (Vn)

3.6.2. Infinitif vs Vn (masdar el-fiêl) en arabe

Comme nous l'avons déjà vu plus haut, l'arabe ne fait pas de distinction entre Vn (*masdar el-fiêl*) et *infinitif* (qui n'existe en arabe que sous forme de verbe conjugué à *El-mudhaaraâ*), et du coup, au lieu d'employer *l'infinitif*, on a plutôt tendance à employer le Vn (*masdar el-fiêl*). Cela conduirait inéluctablement un apprenant arabophone en FLE à tomber dans des erreurs de confusion telles que :

x)- Ali karrara \emptyset zyaarata(Vn) el-akaarib
Lit. *Ali a décidé \emptyset la visite(Vn) les proches

Paradoxalement avec les V-n (vs infinitif), On peut dire :

y)- Marie dhahabat \emptyset touâalij#u (V.Conj) fi el-mustashfaa
Marie est allée \emptyset se faire soigner à l'hôpital
y1)- Marie dhahab#at ila el-mustashfaa li el-îlaaj(Vn)
Marie est allée à l'hôpital pour les soins

Ces exemples nous montrent très clairement combien cette ambiguïté qui existe entre *infinitif* vs *verbe conjugué* en arabe d'un côté et *infinitif* vs V-n (*masdar el-fiêl* en arabe) d'un autre côté, puisse être source potentielle d'erreurs pour les apprenants arabophones en FLE qui n'ont pas encore une maîtrise optimale de la syntaxe du verbe en français.

3.7. La notion de verbe support entre le français et l'arabe

Nous devons très bien savoir que pour les grammairiens arabes, la notion de *verbe support* n'a pas encore sa place. Pour eux, il n'y a de verbe en arabe que le verbe dit distributionnel. Toutefois, dans l'usage, ce type de verbe existe effectivement même s'il reste une variante stylistique qui n'est pas tout à fait indispensable contrairement au français où le recours aux verbes support s'avère être parfois inévitable. Par exemple :

z)- Max fait *preuve de* (sagesse +courage)
V. Sup
z1)- Catherine a de la considération pour Paul
V. Sup

Le remplacement des verbes support dessus-cités par des verbes distributionnels conduirait inéluctablement à des erreurs d'usage impropre qui n'auraient aucune chance d'être attestées en français :

z2)- * Max prouve le courage
z3)- *Catherine considère Paul (cette construction est non attestée dans le cas où l'on tenait compte du sens initial de la phrase de départ)

Par contre, en arabe, les deux variantes sont permises sans que cela n'impacte de manière considérable le sens :

z4)- Catherine laday#ha takdiir li Paul
Catherine tu#kaddir#u Paul

La phrase élémentaire en arabe par rapport au français : quelles incidences sur l'apprentissage en FLE ?

Etant donné que le *verbe support* est une notion qui n'existe pas en langue arabe, un apprenant arabophone en FLE pourrait toujours le considérer comme verbe distributionnel, noyau de la prédication, omettant par là le fait que quand un verbe est employé comme *verbe support*, il n'a plus ses propriétés prédicatives originelles qu'il passe d'ailleurs au substantif auquel il est associé.

Comme nous venons de le voir, le recours aux verbes supports est très fréquent en français contrairement à l'arabe où ce rôle est généralement rempli par les verbes distributionnels (ordinaires). A un autre égard, et même si, en arabe, on peut considérer certaines constructions comme étant des verbes support (selon M. Gross), ces unités-là, ont toutefois des emplois qui sont loin d'être les mêmes qu'en français. Exemples :

En français, il est possible d'avoir les deux constructions :

- aa)- Paul *se doute* des intentions de Pierre
- ab)- Paul *met en doute* les intentions de Pierre

En arabe, nous avons les deux nuances sémantiques mais sans qu'il ne soit possible d'employer un verbe support :

- ab1)- Paul *yachuku fi* nawaaya Pierre
- ab2)- Paul *Yuchakiku fi* nawaaya Pierre

On peut bien évidemment exprimer cela d'une autre manière, mais dans ce cas on aura affaire à un complément du verbe et non à un verbe support :

- ac)- Paul *laday#hi choukouk fi* nawaaya Pierre
Paul a des doutes par rapports aux intentions de Pierre

3.8. La concurrence entre les prépositions en arabe et en français

Il y a un autre phénomène linguistique propre aux systèmes prépositionnels de chacune des deux langues et qu'il serait intéressant de le mettre en valeur. Il s'agit de la concurrence entre les prépositions dans le même système.

Pour ce qui est du français, cela pourrait poser problèmes même à des locuteurs francophones confirmés, voire natifs (voir Albane Lesauvage & Marie Josée St-Louis, 1996).

Dans cette catégorie, on peut parler de deux types de concurrences entre les prépositions du français : d'une part, une concurrence liée à une simple question de style et, d'autre part, celle liée aux caractéristiques sémantiques du complément prépositionnel lui-même.

Dans certains contextes, deux ou plusieurs prépositions peuvent être en concurrence. Toutefois, l'emploi de l'une plutôt que de l'autre peut être considéré plus ou moins attesté par l'usage. L'exemple (31) (Exemple de Albane Lesauvage & Marie Josée St-Louis (1996)) illustre bien les erreurs de ce type. Le signe « ? » est employé pour indiquer la forme peu attestée par opposition à la forme largement attestée que l'on peut voir juste en dessous :

- ad)- ? C'est *avec* cette présentation que prend fin le colloque.
C'est *par* cette présentation que prend fin le colloque.

Dans d'autres cas, le problème de l'acceptabilité ne surgit pas étant donné que la variation de préposition ne remet pas en cause l'acceptabilité de la phrase ou son intelligibilité. En-voici quelques exemples :

- ae)- Nous exhortons la population *de* venir nombreux à l'exposition
Nous exhortons la population *à* venir nombreux à l'exposition

- af)- Merci *de* m'avoir rendu ce service
 Merci *pour* m'avoir rendu ce service

A un autre égard, dans les emplois dits « libres » des prépositions, la valeur conceptuelle du complément de la préposition est souvent déterminante quant à la sélection de la préposition. Ainsi, il s'est avéré que les propriétés sémantiques de certains compléments peuvent tolérer l'emploi de plus d'une préposition et cela même si le degré d'acceptabilité de la phrase alternative se voit être quelque peu altéré. Les exemples que nous donnons (Albane Lesauvage & Marie Josée St-Louis (1996)) illustrent bien de cela :

- ag)- ? Je marche *sur* la rue.
 Je marche *dans* la rue.
 ah)- ? La pomme est *sur* le plat.
 La pomme est *dans* le plat.
 ai)- ? La pomme est *dans* le plateau.
 La pomme est *sur* le plateau.
 aj)- ? Le capitaine regarde *dans* sa longue vue.
 Le capitaine regarde *avec* sa longue vue.

Ce que nous venons de voir à propos de la concurrence entre les prépositions du français nous pousse très légitimement à se poser la question suivante : *si cela était le cas avec des locuteurs Québécois, voire même, Belges, Suisses, etc. Qu'en est-il alors des apprenants arabophones ?*

5. Conclusion

Vu ce que l'on vient de constater comme différences syntaxiques entre les deux langues, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'existence de telles différences syntaxiques ne rendrait pas la tâche facile à un apprenant arabophone qui n'a pas encore une maîtrise optimale de la syntaxe / et ou du lexique du français.

A côté de cela, il ne faut pas omettre de vue le fait que les apprenants ont souvent tendance à s'appuyer (voire calquer) sur les structures syntaxiques de leur LM lors de la production en FLE. Il serait donc, tout à fait attendu à ce que les erreurs d'interférences syntaxiques soient très récurrentes dans leurs écrits, et partant, constituer un vrai handicap à leur apprentissage en matière de syntaxe du français.

Pour y remédier, nous proposons parmi les méthodes d'enseignement de la grammaire et de la syntaxe du français, de recourir à la phrase élémentaire en se focalisant essentiellement sur le verbe et les structures définitives dans lesquelles il peut s'insérer (voir travaux du LADL). Il faudrait à un autre égard, donner la priorité à la structure syntaxique de la phrase plutôt qu'au sens, car ce dernier n'est autre que la résultante des opérations syntaxiques appropriées et attestées en langue française. D'ailleurs, c'est bien le recours au sens qui a donné lieu à de nombreuses confusions syntaxiques se traduisant souvent par des erreurs d'interférences de la langue arabe et des erreurs d'analogies avec les structures du français.

Bibliographie

Livres

- 1- BLACHERE R. et GAUDEFROY-DEMOMBINES M. (1952) : *Grammaire de l'Arabe Classique*, Edition Maisonneuve, Paris.
- 2- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLERE Christian (1976a). *La Structure des phrases simples en français. I : Constructions intransitives*. Droz, Genève.
- 3- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLERE Christian (1976b). *La Structure des phrases simples en français. II : classe des constructions transitives, rapport de recherches du LADL*. Université Paris 7, Paris.
- 4- GROSS, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français*, Vol.1, Syntaxe du verbe. Paris, Larousse, 183 p.
- 5- GROSS, M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris, Hermann, 412 p.
- 6- GROSS, M. (1986b). *Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe du verbe*, volume 1. Cantilène, Paris, France.
- 7- GUILLET A. et LECLERE Ch. (1990). *La structure des phrases simples en français III, Verbes à complément direct et complément locatif*, Genève. Droz.
- 8- GUILLET A. et LECLERE Ch. (1992). *La structure des phrases simples en français : Les constructions transitives locatives*. Droz, Genève, Suisse.
- 9- RIEGEL M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- 10- RUWET N. (1972). *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Seuil, Paris, France.

Thèses

- 1- BENDAOU MOHAMED LAMINE (2019), *L'influence de la langue maternelle sur les emplois prépositionnels en FLE chez les locuteurs non-natifs*, université Mohamed Kheidher Biskra.

Articles

- 1- GROSS, M. (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. In: *Langue Française*, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796
- 2- RUWET N. (1969). « M. Gross, Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe ». In *Langue française*. N°1, pp. 115-119.
- 3- TALONE E. (2012). Maintenance du Lexique-Grammaire ; Formules définitives et arbre de classement. In *TAL, volume 52- N°3/2012, PP. 153-190*